

troupes et y a fait passer de l'artillerie avec des munitions de guerre, et de bouche. Il a fortifié le détachement du Sieur de Villiers sur la rivière de Choueguen, et après s'être assuré de la situation actuelle de l'établissement anglais et de la réunion des troupes qu'il destinait pour l'exécuter, il a appelé le Marquis de Montcalm de la frontière du Lac Champlain, où il l'avait destiné comme dans le poste où devaient se passer les opérations les plus intéressantes, et il fait partir sur le champ pour le fort Frontenac, avec les ordres et les instructions nécessaires pour l'expédition de Choueguen dont il devait être chargé.

Le Marquis de Montcalm, à son arrivée à Frontenac, le 29 juillet, y a trouvé tout rassemblé à l'exception du détachement du Sieur de Villiers, que le Marquis de Vaudreuil avait fortifié, et dont le Sieur de Rigaud-de-Vaudreuil, gouverneur des Trois-Rivières, avait été prend le commandement. Le détachement s'était déjà porté sur la rivière même de Choueguen, à la baie de *Niagouré*, où le Marquis de Vaudreuil avait marqué le rendez-vous général. Les troupes destinées pour l'expédition composaient environ 3,000 hommes, y compris le détachement commandé par le Sieur de Rigaud, et qui devait servir d'avant-garde.

Le Marquis de Montcalm n'a pas perdu de temps pour se mettre en état de partir du fort Frontenac. Après avoir pourvu aux dispositions nécessaires pour assurer la retraite, en cas que des forces supérieures la rendissent inévitable, il a donné ordre à deux barques armées sur le lac Ontario, l'une de 12, l'autre de 16 canons, de se mettre en croisière dans les parages de Choueguen: il a établi une chaîne de découvreurs, canadiens et sauvages, sur le chemin de cette place à la ville d'Albanie pour y intercepter les courriers; et dès le 4 août, il s'est embarqué à Frontenac avec la première division de ses troupes, composée du bataillon de la Serre et de celui de Guyenne avec 4 pièces de canon, et est arrivé le 6 à la baie *Niagouré*, où la seconde division composée du bataillon de Béarn, de miliciens et de bateaux chargés de l'artillerie et des vivres, s'est rendue le 8.

(à continuer.)

Extrait d'une lettre de M. Tremblay, directeur du Séminaire des Missions Étrangères de Paris, à M. Glanville, directeur du Séminaire de Québec.

Paris, 7 Mai, 1700

"Cet été nous pensâmes fort à vous pour l'office de la Ste. Famille et

nous allâmes, Mr. de Brisacier et moi, voir un très saint religieux de S. Victor nommé Mr. Gourdan qui est un poëte aussi recueilli que feu Santeuil était religieux.

C'est lui que Santeuil avait fait représenter à côté du crucifix à droite et lui à gauche pour faire quatre vers sur le bon et le mauvais larron. Mr Gourdan eut la bonté de nous faire de fort belles hymnes et une belle prose pour la Ste. Famille.... Elles sont un peu trop longues. Mr de Brisacier y vouloit diminuer quelque chose, mais elles sont belles. Il y en a une pour Lande dans le temps passé appliquée à J. C. glorieux agissant par les ouvriers apostoliques pour procurer la gloire de son Père dans la conversion des âmes, qui est tout-à-fait belle. Je serais bien aise que vous eussiez vu ces hymnes avant que de les faire imprimer et si vous les approuvez je ne manquerai pas de faire imprimer cet office pendant le mois de janvier prochain.

LE ABRIE.

QUÉBEC, 26 AVRIL, 1849.

Lundi prochain est l'anniversaire de la naissance de Mgr. de Laval, fondateur et bienfaiteur du Séminaire de Québec. Le nom de ce généreux Prélat doit nous être cher, et le jour où il naquit doit nous rappeler les devoirs que la reconnaissance nous impose.

Nous ne répéterons pas ce que nous avons déjà dit dans le No. 26 de *l'Abrielle*, à propos de la fondation du *Séminaire*: nous sommes trop persuadés que nos Condisciples sentent tout le prix de l'éducation, et comprennent l'étendue de la gratitude qu'elle doit réveiller dans leurs âmes.

L'illustre Franklin disait que *celui qui vide sa bourse dans sa tête est bien sûr qu'on ne pourra jamais la lui ravir*, de même, le cœur généreux qui sacrifie tout pour aider la jeunesse dans l'étude de la science et la pratique d'une vertu solide, peut bien être sûr d'acquiescer un nom qui ne périra jamais. Quel Canadien pourroit oublier les noms des Brassard, des Painchaud, des Girouard et des Ducharme, de ces généraux prêtres, qui ont voulu partager le mérite de Mgr. de Laval et ravir à l'ancienne France la gloire d'avoir seule donné le jour aux bienfaiteurs de la jeunesse dans la Nouvelle-France.

Parlement Provincial.

Mr. le Rédacteur,

Je me trompais, dans ma dernière lettre, lorsque je vous disais

que nos législateurs n'avaient droit à l'indemnité que pour les 90 premiers jours de la session; cette clause des résolutions de Mr. La Fontaine a été retranchée.

Mr. Davignon a dû proposer en amendement aux résolutions de Mr. La Fontaine sur la tenure seigneuriale d'autres résolutions qui n'ont pour objet que de réformer les abus qui s'y sont glissés.

On a introduit un bill basé sur les résolutions du comité général sur le tarif dont j'ai donné un aperçu jeudi dernier. Une nouvelle disposition du bill est d'exempter de droit le lard *mes*.

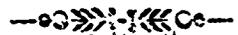
La chambre s'est formée en comité général sur la convenance d'amender l'acte qui en pose des droits sur les distilleries et les spiritueux distillés.

Mt. Galt, élu membre pour Sherbrooke en remplacement de Mr. Brooks décedé, a pris son siège.

On a rejeté par 37 contre 18 une proposition de Mr. Egan pour présenter une pétition à la Reine lui demandant de ne sanctionner aucun droit additionnel sur les bois du crû du Canada.

Mr. Baldwin a répondu à une interpellation qu'il n'était pas encore possible de dire quand la chambre serait prorogée.

H. E. T.



On dit en ville, d'après un rapport du télégraphe, que la ville de Montréal a été la nuit dernière le théâtre d'une émeute dans laquelle les membres ont été chassés de la chambre, le Parlement brûlé et le Gouverneur insulté.

Nous attendons les détails.

Premiers.

RHÉTORIQUE:

J. Pitcau, *en thème*.

SECONDE.

O. Grenier, C. Logaré, J. Nesbitt, *en vers*.

TROISIÈME.

L. Beudet, F. Laliberté, *en vers*.

CINQUIÈME.

F. Blais, *en thème*.

SEPTIÈME.

J. B. Plamondon, A. Réaume, *en vers*.

CLASSE PRÉPARATOIRE.

Premier ordre.

F. Worthington, Ed. Dufresne, Ed. Ahern, N. Maingui.

Second Ordre.

A. Boutillette, G. Rontier.

NÉCROLOGIE.

Lord Gosford, ci devant Gouverneur du B.-Canada, est décedé le 27 mars, à l'âge de 73 ans. On s'est accordé à lui reconnaître des intentions droites et